

Communiqué de presse
Paris, le 20 mai 2023

Travailleurs handicapés : le CHU de Toulouse renouvelle son engagement avec le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique)

Engagé depuis 2009 aux côtés du FIPHFP, le CHU de Toulouse renouvelle jusqu'en 2025 sa convention de partenariat en faveur de l'insertion des professionnels vivant avec un handicap.

Signature de la convention FIPHFP
Salon SANTEXPO - Paris Expo Porte de Versailles
Mardi 23 mai 2022 à 11h15
Stand de la Fédération Hospitalière de France, FHF - J21

Convention 2018 – 2022 : bilan d'une politique ambitieuse avec le recrutement de 183 personnes

Sur 5 ans, le CHU de Toulouse a investi 87% de l'enveloppe octroyée par le FIPHFP, permettant d'incarner une politique handicap volontariste, dont les deux axes prioritaires ont été le **maintien dans l'emploi et le recrutement**. Le CHU de Toulouse a, sur la période consacrée, recruté **118 agents BOE (dont 6 apprentis)** et a accueilli **59 stagiaires et 6 services civiques**, répondant à ses objectifs fixés en 2018.

Dans le cadre de la convention 2018 et 2022, le budget global était de 2 427 738 €, dont 1 087 417 € alloués par le FIPHFP.

L'enveloppe a notamment permis de mettre en place des prestations d'appui spécifique au handicap, telles que :

- la réalisation d'études ergonomiques et l'achat de petit matériel (prothèses auditives et verres correcteurs) ;
- l'aménagement de l'environnement de travail (fauteuils ergonomiques...);
- le déploiement d'indemnités d'apprentissage et aides financières pour les apprentis en situation de handicap ;
- la mise en place d'actions de tutorat (accueil, formation, intégration).

« Le renouvellement de notre convention de partenariat avec le FIPHFP témoigne de notre engagement à l'égard des travailleurs handicapés. Aujourd'hui, nous poursuivons notre attachement à favoriser l'inclusion au sein de notre CHU. Cette collaboration nous permet de promouvoir activement l'emploi des personnes handicapées et de sensibiliser notre personnel. Ensemble, nous construisons un avenir où les compétences et les talents sont pleinement valorisés. »

Jean-François Lefebvre, directeur général du CHU de Toulouse

« Si le FIPHFP impulse, oriente et donne les moyens, ce sont les élus, les agents et les cadres de la Fonction publique qui, chaque jour, jouent un rôle essentiel pour faire progresser l'emploi des personnes en situation de handicap. Les conventions que nous signons, sur tout le territoire, sont les témoignages du volontarisme toujours croissant des employeurs publics pour favoriser l'insertion, la formation et le maintien en emploi de ces personnes. Merci de vous engager dans cette démarche d'inclusion. » Marine Neuville, directrice du FIPHFP.

Trois ans d'innovation à venir

Pour porter sa politique Handicap, le CHU de Toulouse est aujourd'hui doté d'une équipe projet composée de la DRH adjointe, de deux référentes handicaps et de 10 personnes impliquées de par leurs expertises (médecins du travail, cadres de santé, chargées de maintien dans l'emploi, travailleur handicapé...)

Dans le cadre de la convention 2023-2025, le CHU a choisi de décliner un certain nombre des axes d'intervention stratégiques du FIPHFP :

- le recrutement de travailleurs en situation de handicap, adossé notamment au déploiement d'une campagne de communication (l'objectif est de 25 recrutements et 15 stages) ;
- le reclassement et la reconversion des personnes déclarées handicapées ;
- le maintien dans l'emploi impliquant un engagement total dans la détermination des compétences de chacun) ;
- la formation large des agents du CHU de Toulouse favorisant une dynamique collective des professionnels face au handicap ;
- la structuration d'une communication lisible pour tous, en interne comme en externe ;
- poursuivre la stratégie du CHU en matière d'accessibilité numérique, avec le développement d'outils et logiciels toujours plus performants.

Le CHU de Toulouse va également s'inscrire dans le déploiement **d'actions innovantes** et a d'ores et déjà l'ambition de porter deux actions concrètes et originales : **la structuration d'un réseau d'ambassadeurs afin de diffuser une culture d'intégration autour des handicaps entre professionnels au sein des équipes, véritables vecteurs d'information et de communication, dans les pôles pour promouvoir les actions proposées et portées par les référentes handicap et la création d'un showroom inédit permettant à chaque BPOE concerné de pouvoir tester en un lieu unique les aides techniques de compensation à sa disposition.**

« Au-delà du déploiement des axes proposé par le FIPHFP, nous avons le souhait de porter le développement de dispositifs conçus par nos équipes tels que la création d'une cartographie des postes adaptés, la mise en place d'un agenda d'accessibilité programmé, la proposition d'un soutien psychologique aux agents en reconversion professionnelle... Le budget global de cette nouvelle convention s'élève à 992 431.80 € demandé au FIPHFP et un financement employeur à hauteur de 2 550 787,20 €, nous permettant de poursuivre nos efforts, au sein d'un établissement historiquement engagé en faveur du handicap. Si l'enjeu est de maintenir et de renforcer notre politique handicap, nous avons aussi l'ambition très forte d'embarquer tous les professionnels du CHU dans une aventure commune. » Cécile Abella, directrice adjointe des ressources humaines du CHU de Toulouse

Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Créé en 2006 dans la foulée de la loi de 2005, le Fonds pour l'insertion des personnes en situations de handicap œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans les trois versants de la Fonction publique (FIPHFP).

C'est un acteur essentiel qui apporte des réponses concrètes et efficaces dans le champ de l'insertion et du maintien en emploi des personnes en situation de handicaps. Doté d'un budget annuel de 200 millions d'euros, il finance, impulse et aide les employeurs publics dans la réalisation de leurs politiques d'inclusion professionnelles.

Ainsi en 2022, plus de 34 000 recrutements ont été réalisés et plus de 8 000 personnes ont été maintenues en emploi grâce au fonds, le taux d'emploi dans la Fonction publique continuant à progresser pour atteindre 5,45%.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marine Neuville. L'établissement est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget » (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

www.fiphfp.fr

Contacts Presse

FIPHFP / Fanny Auverny - 06 07 18 59 42 – fauverny@image7.fr

CHU de Toulouse / Mathilde Ratineaud – 06 09 64 27 52 – ratineaud.m@chu-toulouse.fr